

# FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit Nettoyeur de batterie avec indicateur d'acide

Autres moyens d'identification

Code du produit 75097

Usage recommandéNettoyant de batterieRestrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabriqués ou vendus par:

Nom de la société CRC Canada Co. Adresse 2-1246 Lorimar Dr.

Mississauga, Ontario L5S 1R2

Canada

Téléphone905-670-2291Site Webwww.crc-canada.ca

Courriel Support.CA@crcindustries.com

Numéro de téléphone

d'urgence

Urgence 24 heures 800-424-9300 (Canada)

703-527-3887 (International)

2. Identification des dangers

Dangers physiquesGaz sous pressionGaz liquéfié

(CHEMTREC)

Dangers pour la santé Non classé.

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseil de prudence

**Prévention** Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Intervention** Se laver les mains après utilisation.

**Stockage** Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

#### 3. Composition/information sur les ingrédients

## Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
de l'eau		7732-18-5	80 - 90
Gaz de pétrole liquéfié		68476-86-8	5 - 10
2-Butoxyéthanol		111-76-2	1 - 3

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Nom de la substance: Nettoyeur de batterie avec indicateur d'acide

75097 Version n°: 01 Date de publication: 21-Mars-2017

1 / 8

Contact avec la peau
Contact avec les yeux

Ingestion

Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Dans le cas peu probable d'une ingestion, communiquez avec un médecin ou un centre

anti-poison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

spécial, si nécessaire Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés Dangers spécifiques du Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

produit dangereux Équipements de protection Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ce produit est miscible dans l'eau. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

# 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Aérosol niveau 1.

Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou stocker à des températures supérieures à 49 °C/120 °F, car il pourrait éclater. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites	d'exposition	professionnelle
	u exposition	DIOLEGGIOIIIEIE

ÉTATS-UNIS.	Valeure	limites	d'exnos	ition	da l'	<b>ACGIH</b>
LIAIS-UNIS.	vaicuis	IIIIIIII	u evnos	IUVII	ue i	ACGILL

Composants	Туре	Valeur
2-Butoxyéthanol (CAS	TWA	20 ppm

## Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	туре	valeur
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	TWA	97 mg/m3
·····,		20 ppm

# Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques. Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Type	Valeur
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	TWA	20 ppm

## Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur	
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	TWA	20 ppm	

# Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	
2-Butoxyéthanol (CAS	TWA	20 ppm	
111-76-2)			

#### Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Туре	Valeur	
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	TWA	97 mg/m3	
· · · · · · -,		20 ppm	

#### Valeurs biologiques limites

## Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillo n	Temps d'échantillonnag e	
2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	200 mg/g	Acide butoxyacétique (BAA), avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*	

<sup>\* -</sup> Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

# Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection du visage/des** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). **yeux** 

Protection de la peau

**Protection des mains** Porter des gants de protection en: Nitrile.

**Autre** Porter des vêtements résistants aux produits chimiques appropriés.

Nom de la substance: Nettoyeur de batterie avec indicateur d'acide 75097 Version n°: 01 Date de publication: 21-Mars-2017

**Protection respiratoire** S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites

> d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence. Une surveillance de l'air est

indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés.

**Dangers thermiques** 

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique Liquide, Gaz. **Forme** Aérosol Couleur Clair. Odeur Sans odeur.

8.5 рH

Point de fusion et point de

congélation

Seuil olfactif

-75 °C (-103 °F) estimation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et

domaine

100 °C (212 °F) estimation

d'ébullition

Point d'éclair None (Tag Closed Cup)

Taux d'évaporation Lent.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

1.3 % estimation

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

10.6 % estimation

266.4 hPa estimation Tension de vapeur

Densité de vapeur > 1 (air = 1)

Densité relative 1.01

Solubilité

Solubilité (eau) soluble

Coefficient de partage

n-octanol/eau

Non disponible.

**Température** 230 °C (446 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Pourcentage de matières

volatiles

94.2 % estimation

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Chaleur. Contact avec des matériaux incompatibles.

Agents comburants forts. Matériaux incompatibles

Nom de la substance: Nettoyeur de batterie avec indicateur d'acide 75097 Version n°: 01 Date de publication: 21-Mars-2017

Oxydes de carbone. Aldéhydes. Cétones. Organic acids.

## 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Le 2-butoxyéthanol peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si le contact est répété ou

prolongé. Ces effets n'ont pas été observés chez l'humain.

Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Faible danger présumé en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)

Aiguë Cutané

**DL50** Lapin > 2000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 450 - 486 ppm

**Orale** 

**DL50** Rat 1300 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. cutanée

Lésions oculaires

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Irritant 2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2)

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2) A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

75097 Version n°: 01 Date de publication: 21-Mars-2017

Nom de la substance: Nettoyeur de batterie avec indicateur d'acide

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Effets chroniques

Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Le 2-butoxyéthanol peut être absorbé par la peau en quantités toxiques si le contact est répété ou prolongé. Ces effets n'ont pas été observés chez l'humain.

## 12. Données écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves 2-Butoxyéthanol (CAS 111-76-2) Aquatique Aiguë

Crustacés CE50 Puce d'eau (daphnia magna) 1550 mg/l, 48 heures Poisson CL50 Truite arc-en-ciel ,donaldson trout >= 1000 mg/l, 96 heures (Oncorhynchus mykiss)

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

2-Butoxyéthanol 0.81, log Pow

Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

#### 13. Données sur l'élimination

Élimination de déchet provenant de résidus de produits / de produits inutilisés Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Empty container can be recycled. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément à

toutes les réglementations applicables.

Emballages contaminés

Comme les contenants vides peuvent contenir un résidu du produit, se conformer aux avertissements de l'étiquette, même une fois le contenant vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou

recyclage.

## 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

UN1950 Numéro ONU

Désignation officielle de

transport de l'ONU

AÉROSOLS, ininflammables, Limited Quantity

Classe de danger relative au transport

Classe 2.2 Danger subsidiaire

Groupe d'emballage Sans objet. Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

80

Dispositions particulières

IATA

**UN** number UN1950

**UN proper shipping name** Aerosols, non-flammable, Limited Quantity

Transport hazard class(es)

2.2 Class Subsidiary risk

Packing group Not applicable.

75097 Version n°: 01 Date de publication: 21-Mars-2017

Nom de la substance: Nettoyeur de batterie avec indicateur d'acide

SDS CANADA

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

**Environmental hazards** No. **ERG Code** 2L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

**IMDG** 

UN number UN1950

UN proper shipping name AEROSOLS, Limited Quantity

Transport hazard class(es)

Class 2 Subsidiary risk -

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** 

Marine pollutant No. EmS F-D, S-U

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

## 15. Informations sur la réglementation

### Réglementation canadienne

## Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

## Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

## Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

# Convention de Stockholm

Sans objet.

## Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### **Montreal Protocol**

Sans objet.

# Convention de Bâle

Sans objet.

# **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles	Non

(ENCS)

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)\*

Liste des produits chimiques existants (ECL) Corée

Inventaire de la Nouvelle-Zélande Philippines Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui

(PICCS)

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

#### 16. Autres informations

Nouvelle-Zélande

Date de publication 21-Mars-2017

Version n° 01

**Autres informations** CRC # 530C

Avis de non-responsabilité

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux CRC

Canada Co..

Nom de la substance: Nettoyeur de batterie avec indicateur d'acide 75097 Version n°: 01 Date de publication: 21-Mars-2017

Oui